

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 183 /2024

Annaba le, 18/03/2024

A

Mme : Rouibi Salima

Cité Zighout Youcef Commune El besbes– EL TAREF-

SOBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux de Canalisation pour Modernisation EPLF Rym 30/200

Bon de commande N° : 2400 117 du 03/03/2024, ODS N° : 69/2024 du 03/03/2024

Mme ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été programmée le 18/03/2024, nous avons le regret de constater votre absence et ce malgré nos précédentes correspondances et invitation qui vous a été adressée, vous n'étiez pas présenté pour l'ouverture.

A cet effet, je vous mets en demeure de vous présenter sur le chantier dans un délais de 48 heures. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles pour pallier votre absence.



19 مارس 2024
Directeur Opérationnel des
Télécommunications Annaba
Signé: GAOUAOU Salim